

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA FAMILLE

Publication hebdomadaire — de simple lecture —
adecée a la famille

F. A. BAILLAIRGE, Ptre

Directeur

Auquel doivent être adressées toutes communications
relatives à la revue et tous chèques et mandats-postes.

SOMMAIRE

Jean-Joseph Girouard et les troubles de

1837 (*suite*)

G. F. BAILLAIRGÉ

Le cierge du saltimbanque de N.-D. de Lourdes L. B. L.

Pensées choisies

X X X

Armand (*fin*)

Madame BOURDON

Prix de l'abonnement : \$1.00 par an

Les abonnements datent du 1er Janvier

UN NUMERO, 2 CENTINS

ON S'ABONNE A JOLIETTE, P. Q. CANADA.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirup de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. O. LAVIOLETTE, M.D.,

217 Rue des Commissaires, Montréal.

Docteur C. Laviolette

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris.

MALADIES du NEZ, de la GORGE et des OREILLES.

Heures de consultation : Les lundi, mercredi et vendredi, 9 à 11, 2 à 4, 7 à 8.
Les mardi, jeudi et samedi, 2 à 4, 7 à 8.

49^e re St-Denis, Montréal.

BELL TELEPHONE : 6859.

N. B. — L'abonnement à L'ÉTUDIANT est encore de 50 centins pour les écoliers, les religieuses et les institutrices.

DÉCISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNEAUX

Article 1. — Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

Article 2. — Toute personne qui renvoie un journal est tenu de PAYER TOUS LES ARRÉRAGES qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Article 3. — Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. — Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

NOUS TENONS A LA DISPOSITION DES AMATEURS :

Le COUVENT de 1886, broché.....	\$0.25
La FAMILLE de 1891, relié.....	1.10
La LITTÉRATURE au CANADA en 1890, reliure de luxe, franc de port.....	60
DICTIONNAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS conjugués, broché, franc de port.....	25
COUPS DE CRAYON, par F. A. B., broché, franc de port.....	25

LA FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE

L'abonnement, qui est d'une piastre (\$1.00) par an, date du 1er janvier. S'adresser, pour tout ce qui concerne la revue, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, à Joliette, P. Q., Canada.

Jean-Joseph Girouard et les troubles de 1837.

V

GÉNÉROSITÉ DE SIMPSON APRES AVOIR REÇU LES \$2000.

Le lieutenant-colonel John Simpson reçut la récompense des cinq cent louis (\$2000), promise par le gouvernement, comme nous l'avons déjà dit, pour l'arrestation de M. Girouard. Il remit cette somme à Monsieur ou à Madame Girouard, sa première femme, tel que le fait a été rapporté plus tard, à L. de G. Baillairgé, avocat, C. R. de Québec, par son ami, le sénateur Vital-Léandre Dumouchel.

La veuve (2nde femme) de M. Girouard et ses enfants n'admettent pas ce fait, parce qu'il ne leur a jamais été mentionné auparavant.

La veuve de W. B. Simpson, fils de John, m'écrivait, le 20 février 1892, que ce fait lui était inconnu.

VI

LETTRES ÉCRITES DE LA PRISON DE MONTREAL.

M. Girouard à M. Morin,

— 1838 —

M. Girouard; après son emprisonnement, écrivit à son ami

M. Morin, deux lettres que nous reproduisons, l'une en date du 1er, et l'autre en date du 28, avril 1838.

Dans la première, écrite trois mois après son incarcération, il décrit le traitement des prisonniers politiques et l'état de la prison.

Cette lettre, nous dit M. E. Gérin, avait été trouvée, par hasard, parmi les papiers dans le bureau des traducteurs français de l'assemblée législative, lors du déménagement à Ottawa ; on pensait qu'elle avait probablement appartenu à M. Guillaume Lèvesque.

M. C. A. Gagnon, qui l'avait trouvée, la passa à M. Gérin qui la fit publier à la suite d'une notice sur la carrière politique de M. Girouard, dans *Le Foyer Canadien* de 1866, (pp. 277-299).

Dans sa dernière lettre, M. Girouard décrit les actes odieux de pillage et de destruction inutiles commis à Saint-Benoit et dans les campagnes alentour (1).

(1) Voir *Les Patriotes de 1837-38*, par L.-O. David.

VII

PREMIERE LETTRE.

MONTRÉAL, NOUVELLE PRISON, 1er avril 1838.

Cher et excellent ami,

Enfin, je puis donc vous écrire et m'entretenir un peu avec vous, depuis si longtemps que je suis privé de cette satisfaction qui m'eût été si consolante et si précieuse, dans les circonstances calamiteuses qui sont survenues. — Que vais-je vous dire ? Quel choix faire ? Par où commencer ? Je n'en sais rien.

J'aurais pu vous écrire déjà et avec sûreté, malgré les mille et une difficultés dont nos petits tyrans nous entourent, car la gêne, au moral, provoque l'industrie, comme la pression augmente le ressort en physique, et puis l'obligeance de quelques

bons amis, aurait pu m'en fournir l'occasion, mais cela m'a été presque impossible pour d'autres raisons que je pourrai vous rapporter quand nous aurons le plaisir de nous voir. D'ailleurs, j'avais toujours le projet de vous faire une relation de tout ce qui s'est passé au nord, tant pour votre utilité que pour vous mettre à même de défendre vos amis des infâmes calomnies que l'on a publiées contre eux et que l'on publie encore tous les jours, sans que personne, en dehors de ces Dangeau, ose réclamer et faire, du moins connaître la vérité. La vérité ! jamais elle n'a été plus méprisée, ni plus méconnue. Ils se donnent bien de garde, les ennemis acharnés du peuple, de lui laisser faire jour. Que deviendraient-ils, aux yeux du monde, si toutes leurs horreurs et leurs turpitudes étaient connues ! Que dirait-on, en Angleterre, si l'on prouvait qu'il n'y a point eu de révolte, comme on l'a dit partout sur toutes les gazettes, et dans le parlement impérial et dans des actes publics, que le peuple n'a fait que se défendre et n'avait pas l'alternative de l'attaque ? Où en serait l'honneur de l'armée anglaise, si l'on dévoilait les actes infâmes dont les troupes se sont rendues coupables ? Pour tous les couvrir de confusion, il n'y a qu'à dérouler tous leurs actes, depuis l'infâme guet-à-peus où les fils de la liberté sont imprudemment tombés, jusqu'au sac de Saint-Eustache et de Saint-Benoit... Mais rien de bien circonstancié n'a encore paru. Les Cannibales ! ils ont réussi à étouffer jusqu'aux cris de leurs victimes ! Et puis le pillage du *Libéral*, du *Vindicator*, la saisie de la *Minerve* ; n'ont-ils pas encore saisi toutes les presses et emprisonné tous ceux qui voulaient le moindrement récriminer. — Bouchette, Le Maître, Girard, Boucher, ne sont-ils pas en prison, et les presses des deux seconds, ne sont-elles pas à la police ?

Parti de chez moi au moment où la flamme dévorait tout ce que nous possédions, fugitif pendant quelque temps, et pour échapper aux poignards des assassins, des brigands et des incendiaires qui ont ravagé mon malheureux comté, depuis, privé ici de toute communication et mis même au confinement solitaire, (distinction réservée seulement au Dr. W. Nelson et à moi), ce

n'a été que depuis peu de temps que l'on s'est un peu relâché de tant de rigueur et que j'ai pu me procurer quelques renseignements et prendre des notes pour servir à l'histoire de ces déplorables événements. Il me serait donc impossible, pour le présent, de vous envoyer quelque chose d'un peu complet et qui présentât quelque ordre. Je vais y travailler sans relâche et vous recevrez mes griffonnages à mesure, que je les ferai et tels qu'ils seront, de première jetée. Car j'espère que vous trouverez l'occasion de vous en servir pour faire connaître publiquement les faits importants ignorés jusqu'ici, ou horriblement défigurés par nos ennemis. Vous ne brûlerez donc pas mes brochures...

Vous voyez que j'ai vu votre lettre au jeune Berthelot. Oui, mon bon ami, et rien ne m'a fait plus de plaisir depuis ma réclusion ; j'y ai lu mon nom répété deux fois. Que j'ai été sensible à ce souvenir ! Non, bon ami, ne brûlez pas de lettres. Il n'y a rien à craindre, d'après les lettres, de l'ami Lafontaine, que j'ai vues et les nouvelles les plus récentes d'Angleterre.

Soyez certain que le règne de la canaille est fini et que les honnêtes gens pourront montrer la tête. Ici le courage renaît et les patriotes reprennent vigueur. Voyez-vous le ton radouci de nos ennemis ? Lisez donc, si vous en avez le courage, les maudites gazettes loyales ; elles qui n'ont cessé de vomir, contre nous, toutes les accusations de l'enfer, en appelant le meurtre et le carnage sur notre malheureux pays. L'une ne calomnie plus que par habitude, et sa méchanceté semble n'avoir plus de ressort. L'autre se compromet avec ses errements précédents, transige avec ses principes et prend doucement une teinte qui ne la fasse pas contraster avec l'opinion qui va nécessairement prévaloir dans peu de temps, et à la tête de laquelle sera l'autorité. Le *Populaire* n'est-il pas mort ? Les fripons ! Ne veulent-ils pas le raviver et chanter sur un autre ton ; mais personne, à ce qu'il paraît, ne s'est laissé prendre à l'amorce.

Allons donc, mon ami, prenons courage ; tout n'est pas perdu, oh, non ! il s'en faut. Surtout, ne vous fâchez pas contre vos

pauvres et malheureux compatriotes ; surtout, gardez vous bien de les calomnier. Le peuple, ô si vous saviez comme il a été bon, ferme et courageux ! S'il n'a pas eu l'avantage, il n'en a pas dépendu de lui ; il a été déçu et surtout mal guidé. Avec lui, nul doute que le succès devait couronner ses efforts généreux. J'en suis certain..... Mais malheureusement, il n'avait, le pauvre peuple, que des chefs ou imprudents, ou inhabiles. Les uns l'ont mal dirigé, et les autres l'ont lâchement abandonné, au moment décisif. Peu sont restés fidèles à leur mission sacrée. Que de choses j'aurais à vous dire ! que de réflexions profondément affligeantes j'aurais à vous faire à ce sujet ! Le Peuple, mon cher ami, lui, il est encore bon et brave ; aujourd'hui il est moralement mieux préparé qu'il ne le fut jamais. Si vous pensez ce que vous en dites, vous ne connaissez donc pas vos compatriotes. Ils sont capables d'efforts généreux et de grands sacrifices. Ne vous alarmez pas, bon ami ; oui, je vous le répète, le peuple est bon et vaut infiniment mieux que ses chefs pris en masse, comme je vous l'ai souvent dit. Je reçois, tous les jours, des rapports de l'esprit général de nos campagnes et surtout de celles où nos ennemis ont exercé leurs horreurs, et où la canaille donne ses lois, et ces rapports me confirment dans l'opinion que j'ai toujours eu de mes compatriotes. Dans ces temps malheureux, ils ont montré qu'il y avait, parmi eux, des cœurs fermes et des âmes fortes que le despotisme ne peut dompter.

Plus de cinq cents patriotes, de toute classe et de toute condition, ont été incarcérés depuis plusieurs mois. Sur ce nombre, combien croyez-vous qu'il y en ait que la tyrannie ait fait ployer, qui aient compromis l'honneur de la belle cause qu'ils ont défendue, ou qui, pour gagner leur élargissement, aient cédé aux astucieuses sollicitations de nos ennemis, pour devenir les délateurs de leurs compatriotes ? Pas un seul que je sache. Au contraire, nous pouvons citer des faits des plus honorables. Moi je ne vous parlerai que de ce qui s'est passé, pour ainsi dire, sous mes yeux.

Avec quelle énergie et quelle indépendance nos habitants, les plus humbles, ont évité les pièges qu'on leur a tendus pendant leur détention. M. le procureur général Ogden, qui a passé plusieurs jours dans la prison à faire une enquête, pourrait certifier qu'il a rencontré, chez eux, des volontés inflexibles et des sentiments nobles et généreux. Si cette enquête avait été faite de bonne foi et que le résultat en fut connu, elle couvrirait les autorités de confusion, en même temps qu'elle ferait le plus grand honneur à nos habitants ; j'ai été presque témoin des moyens insidieux que l'on employait pour corrompre leurs principes ou pour leur arracher des aveux qui justifiaient la persécution de l'autorité. Presque toujours l'interrogatoire finissait par cette question : " Que feriez-vous, mon ami, si les choses étaient à recommencer ? Prendriez-vous le parti de la Reine ou vous mettriez-vous encore avec les patriotes ? etc. Toujours et à chaque fois, il n'a pu tirer que des réponses désespérantes, et qui le mettaient hors d'état d'en décharger plusieurs qu'il avait probablement ordre d'élargir, s'ils voulaient manifester des sentiments loyaux.

L'autorité n'a pas jugé à propos de pousser, bien haut, cette enquête, quoiqu'on y ait appelé tous les détenus ; la fois que je fus demandé, ils s'attendaient que je ferais comme plusieurs autres, que je refuserais de répondre ; le procureur général et ses assistants ne furent pas peu surpris, lorsque je leur témoignai mon consentement et même mon désir de répondre à toutes leurs questions et de donner toutes les explications que l'on me demanderait. Mais j'y mettais cette condition : que les questions fussent faites par écrit et que mes réponses fussent entrées, au long, dans mon interrogatoire. Ils ont trouvé convenable de ne pas accepter cette proposition et m'ont laissé en repos.

On aurait beaucoup de choses à dire sur cette enquête. Je me contenterai de vous rapporter deux anecdotes.

Un jour que M. Ogden était un peu plus pressé qu'à l'ordinaire et qu'il était de mauvaise humeur, il s'adresse assez brus-

quement à un pauvre homme, patriote de je ne sais plus quel endroit et lui demande avec précipitation et en répétant plusieurs fois la même question : “ Qui êtes-vous ? — Qui êtes-vous ? ”..... sans lui donner le temps de répondre. Qui je suis ? interrompit à la fin notre bonnet bleu, en relevant la tête et fixant maître Ogden avec ses yeux noirs, “ qui je suis ? *j’su-t-un homme !* ” L’officier de Victoria, s’apercevant qu’il avait manqué, se remit et lui répondit : “ Je le vois bien, ” puis, radoucissant son ton, il lui demanda poliment son nom et sa demeure. Cette scène s’est passée près de ma porte, et je l’ai entendue de mes oreilles.

Pour comble d’insolence, est ce que le procureur-général n’avait pas choisi, pour son assistant, le jeune McGillis, avocat à Montréal, fils de feu McGillis, qui fit sa fortune, marchand à Saint-Eustache, avec les habitants des alentours. Ce McGillis était la tête de la ridicule députation loyale chargée de présenter une médaille à la..... de Sainte-Scholastique. Il avait aussi fait, avec les volontaires, les campagnes de St-Eustache et de St-Benoît, et connaissant nombre de personnes de ces endroits, il avait pu remplir les listes de proscription, recueillir des délations. et il se faisait, en conséquence, le bras droit de l’autorité, se permettant souvent de faire des questions et même des réflexions injurieuses.

Ogden, au prisonnier, (c’est, autant que je puis m’en rappeler, Jean-Baptiste Bélanger de Saint-Eustache) : Mon ami, comment êtes-vous nourri et traité ici ?

Le prisonnier : — Pas trop bien, je vous en assure.

Ogden : — Comment ?

Le prisonnier : — Je puis vous certifier que si je traitais ainsi mes cochons, je n’en pourrais guère hiverner.....

En effet, et il faut que je vous le dise, pour vous donner une

idée de la manière dont les pauvres détenus politiques ont été traités :— On avait encombré cette prison de prisonniers d'état, et cela sans soin, comme sans la moindre précaution. Les galeries étaient tellement remplies que l'air n'y pouvait librement circuler, et que l'on a craint longtemps qu'il ne s'y engendrât des miasmes mortels et contagieux. On y a laissé, pendant longtemps, nos pauvres compatriotes, sans paille, sans lit, sans eau, même pour se nettoyer et entretenir la propreté si nécessaire dans une prison. Ils ont été quelquefois jusqu'à 26 heures sans eau et ont été obligés de boire leurs eaux sales. Outre cela, ces infortunés détenus manquaient d'une nourriture suffisante. Comment des gens, accoutumés à une nourriture abondante et succulente, pouvaient-ils se rassasier avec la mince ration d'une livre et demie de pain par jour ? Encore, souvent le boulanger en retranchait-il une bonne partie, car les prisonniers, s'apercevant que leur pain, depuis longtemps, paraissait bien léger, obtinrent enfin, par la voix de l'un d'eux, (Augustin Laurent d'Hostie, de St-Eustache, un peu plus hardi que ses compagnons), que les pains fussent pesés. Après bien des remises, des refus, le shérif y consentit et il se trouva que tous les pains étaient au-dessous du poids requis de deux, trois et jusqu'à cinq et six onces ! Le boulanger en fut quitte pour envoyer quelques pains surnuméraires, ce jour là, et pour rejeter la faute sur ses garçons qui en font probablement tout autant aujourd'hui, car l'on n'a pas toujours les balances à la main.

La prison était donc si mal entretenue, si mal fournie des choses de première nécessité et si malpropre, que la vermine avait gagné les galeries inférieures. L'un des prisonniers (Luc Auger), eut le courage de profiter de l'occasion de l'interrogatoire, pour peindre à l'officier de la couronne, le déplorable état où le gouvernement laissait les détenus politiques. Mais quand il en vint à l'article des poux, il fut insolemment interrompu par ce même McGillis, qui lui dit en riant : " Hé bien ! vous n'avez rien à faire, amusez-vous à les attraper et mangez-les... "

(A Continuer)

LE CIERGE DU SALTIMBANQUE A N. D. DE LOURDES.

Le 9 mai 1876 vers dix heures du matin, sur la route qui va de Lourdes à Pau, s'avancait lentement une famille de saltimbanques, composée du père, de la mère et deux enfants. Le père, à la taille haute et aux membres fortement dessinés, n'avait pas encore trente-cinq ans, mais la souffrance avait altérée ses traits et le faisait paraître beaucoup plus âgé ; son œil vif conservait une mâle fierté sous un voile de tristesse. Près de lui, sa femme marchait rêveuse et abattue. Les enfants dont l'un pouvait être âgé de douze ans et l'autre de neuf, avaient quelque chose de l'énergie du père, de la mélancolie de la mère. leurs membres, bien qu'amaigris par les privations, étaient souples et robustes.

Ces pauvres gens cherchaient des spectateurs afin de gagner quelques sous pour acheter du pain. Ils arrivent dans une bourgade où ils sont assez heureux pour trouver à exercer leur art. Vers deux heures de l'après-midi, ils avaient donné une séance et recueillaient une somme d'environ 20 francs. A la vue de cet argent la figure du père s'illumine et une larme coule de ses yeux.

Étonné de voir de l'émotion dans un homme qui semblait si peu fait pour en éprouver. Je m'avance vers lui et l'interroge.

“ Ah ! monsieur, s'écrie-t-il, elle m'a bien récompensé ! — Qui donc ? — La Sainte Vierge.” Et aussitôt il continue à parler ainsi :

Il y a plus de six mois, j'étais à Montpellier, faisant mon petit travail de sauteur qui nous aidait à vivre. La méchanceté, — il y en a tant aujourd'hui ! poussa quelqu'un à scier la planche qui me servait pour m'élancer. C'était la nuit, je ne m'aperçus de rien. Au moment où je sautais, la planche se brisa et je retombai sur le dos. Impossible de me relever ; j'éprouvais d'atroces douleurs, et ces douleurs, hélas ! durèrent plusieurs mois et m'enpêchèrent de continuer mes exercices. Heureusement, j'avais quelques économies. Avec la bonne volonté de ma femme et de l'aîné de mes enfants, elles suffirent quelque temps à écarter la faim.

“ Mais peu à peu je vis nos dernières ressources s'en aller, et j'entrevois le moment où nous serions plongés dans la plus affreuse misère. “ Ma femme, mes enfants, que vont-ils devenir ! Ils n'ont pourtant jamais mendié ! “ Cette pensée me fendait le cœur. Et, dans mon mon malheur, je ne savais où trouver un secours, quand tout à coup je me souviens de Notre-Dame de Lourdes.

Souvent dans mes voyages, j'avais eu l'occasion d'apercevoir sa chapelle, mais je m'étais borné à la saluer de loin, en passant. Il me sembla que cette bonne Vierge aurait pitié de moi, et je repris courage.

“ Cependant le dernier sou venait de disparaître. “ Il faut vendre mon costume neuf, ” dis-je à ma femme. Je l'avais acheté pour me présenter convenablement devant le public, il me coûtait fort cher ! il dut être cédé pour trois francs cinquante centimes. Avec cette somme nous quittons Montpellier et prenons le chemin de Lourdes. Les grandes souffrances avaient disparu. Mais j'étais si faible ! Quand pourrais-je gagner le pain de mes enfants ! il me fallait encore des bâtonnets pour m'en soutenir.

“ Durant ce long chemin, mon fils a tant fait, le pauvre enfant ! pour gagner quelque chose ; ma santé même s'est à peu près rétablie, et nous sommes arrivés ce matin devant la sainte chapelle, possesseurs de vingt sous. C'était peu pour l'offrir à la bonne Vierge. Avec la moitié de cette somme j'ai acheté un petit cierge afin de le faire brûler devant sa statue, et je lui ai demandé la permission de garder le reste pour ma famille qui n'avait pas mangé depuis la veille. Quant à moi, je pouvais attendre et je savais que la Sainte Vierge me viendrait en aide. Je ne me suis pas trompé, puisque me voilà plus riche que je ne l'ai été depuis ma maladie. Et maintenant, je puis aller prendre un peu de cette nourriture qu'Elle m'envoie. “

En disant ces mots, un sourire indicible effleurait ses lèvres, et de grosses larmes coulaient sur son rude visage, Pour moi il me fut à peine possible de lui répondre. Il s'éloigna et me laissa profondément émue de ce que je venais d'entendre.

L. B. L.

PENSÉES CHOISIES

La science rapproche de Dieu. Un saint disait : “ Si j'avais l'intelligence des anges, j'aimerais Dieu comme eux.”

Les aveugles, les infirmes, les mendiants seront les portiers du royaume céleste. Il faut donc bien se garder de leur fermer la porte sur la terre, de peur qu'ils ne nous ferment un jour la porte au ciel. — S. Odon.

ARMAND.

PAR MME BOURDON.

II

(Suite)

— Malades et dénués de tout ! des enfants qui souffrent sous les yeux de leurs parents ! dit-elle enfin.

— Ma cousine dit qu'il faut avoir vu cette misère pour se la figurer, ajouta la bonne Sophie.

— Et où demeurent ces pauvres gens ?

— J'ai retenu l'adresse, par bonheur : c'est aux Batignolles, rue Saint Ouen, 10. Ils s'appellent Desportes."

Madame de Villeraye ne dit plus rien : elle fit ses prières et se coucha en silence ; mais lorsque ses rideaux furent baissés, lorsque la veilleuse ne jeta qu'une clarté tremblante qui luttait contre les flammes mourantes du foyer, quoique tout invitât au sommeil, elle ne dormit pas. Ses réflexions, d'abord portées sur elle-même, sur ses chagrins, se tournèrent bientôt vers cette pauvre famille dont Sophie venait de lui parler. Les souffrances de l'âme la tenaient éveillée sous ses rideaux de soie, au milieu des recherches de l'opulence ; mais combien les privations physiques devaient ajouter aux inquiétudes de l'épouse et de la mère, du père et du mari qui veillaient sans doute, eux aussi, dans cette pauvre mansarde de la banlieue ! Voir souffrir ceux qu'on aime, et ne pouvoir les soulager, quelle épreuve ! — Il faut avoir vu cela pour se le figurer, se dit-elle tout haut. Et si j'allais les voir ! cela leur ferait du bien... Allons, c'est décidé, j'irai demain faire une visite à ces braves gens... Sophie a quelquefois de bonnes inspirations. " Elle retourna ce projet dans tous les sens, et, bercée par ces images consolantes, elle s'endormit doucement.

III

Le lendemain, levée d'assez bonne heure, madame de Villeraye se fit habiller le plus simplement possible : ses habits de deuil convenaient d'ailleurs à la visite qu'elle méditait. Elle ne dit mot à Sophie de son projet, car elle avait la pudeur de sa bonne action, et elle sortit à pied, presque furtivement, cherchant

des yeux un omnibus qui suivit la route des Batignolles.

— “Que dirait-on si on me rencontrait ici? ” se demanda t-elle lorsque, entre une nourrice et un ouvrier plâtrier, elle eut pris place dans la voiture populaire. “Bah! qu’inporte le qu’en dira t-on? je suis à l’abri derrière mes cinquante-trois ans...”

L’omnibus la déposa au milieu d’une rue, et là elle s’adressa à une bonne femme et lui demanda son chemin. On lui indiqua une rue nouvelle, à peine tracée, des deux côtés de laquelle s’élevaient des constructions neuves que la mauvaise saison avait inachevées. Elle chercha le no 10: c’était une grande maison, d’une date toute récente, et qui semblait inhabitée. La porte en était ouverte, et un *Parlez au concierge*, écrit sur le mur, encouragea madame de Villeraye. Elle obéit à cette invitation, et dit: — Est-ce ici que demeure une famille nommée Desportes, une famille où il y a des malades ?

— Oni, Madame, c’est ici au quatrième, sur la cour.”

Elle gravit les marches, et remarqua, chemin faisant, que cette maison paraissait d’une construction fort élégante. Arrivée au sommet de l’escalier, elle frappa à une porte. Une voix faible répondit: “Entrez,” et madame de Villeraye se trouva dans la triste chambre de l’indigente famille. Elle était embarrassée, elle ressentait cette honte généreuse, cette noble timidité du riche devant le pauvre, sentiment exquis qui peut être, aux yeux du Seigneur, rachète et purifie les richesses, et elle dit à la pauvre femme, qui, toute troublée aussi, s’était levée à son aspect: “J’ai appris que vous aviez été malade, et je suis venue vous voir.”

— Vous êtes bien bonne, répondit-elle confuse; asseyez-vous, Madame.”

Et elle essuya avec son tablier la chaise qu’elle lui présentait. Madame de Villeraye s’assit, et jeta ses regards autour d’elle. C’était un spectacle désolé. L’eau ruisselait des murs tout neufs de cette chambre, et aucune chaleur ne venait atténuer cette humidité malsaine. Lâtre était noir et les cendres glacées, et l’air froid du dehors descendait par la cheminée béante. Il n’y avait d’autres meubles qu’une chaise, un tabouret, une table, quelques poteries grossières, déposées par terre dans un coin, et, au fond de la chambre, un lit grossier. Là, sur une paillasse grise, enveloppé de quelques lambeaux de couverture, reposait le mari; à l’entrée de madame de Villeraye, il avait ôté son bonnet, et il laissait voir une figure jeune encore, assez intelligente, mais cruellement sillonnée par le double burin de

la misère et de la maladie. Sa femme, à peine convalescente, pâle, faible encore, cousait une petite robe de poupée, en soie lilas ; d'autres vêtements lilliputiens, destinés à une poupée du grand monde, étaient déposés sur la table ; deux jeunes enfants, à peine vêtus, se tenaient assis sur la pierre du foyer ; un garçon de quatorze ans lisait auprès du lit de son père.

— Cette chambre paraît bien humide pour un malade, dit madame de Villeraye.

— C'est bien vrai, Madame ; mais nous ne pouvons pas choisir répondit tristement la pauvre femme : on nous loue ceci à bas prix, parce que *nous essuyons les plâtres*, mais cela nous fait mal à tous, et surtout à mon pauvre mari.

— Il se rétablit pourtant ?

— Bien lentement, Madame.

— Et j'aurais tant besoin de travailler ! dit le malade : je suis ouvrier lampiste ; l'hiver est le moment de l'ouvrage ; je pourrais gagner de bonnes journées si je n'étais pas cloué sur ce lit.

— Mais vous, ma bonne dame, vous travaillez ?

— C'est peu de chose, Madame : j'avais une belle commande pour une marchande qui m'emploie toujours ; mais la maladie m'a empêchée de travailler, et on m'a repris mon ouvrage ; et voilà mon pauvre garçon, qui d'abord a interrompu son travail pour nous soigner, quand nous étions au lit tous les deux, et qui maintenant n'a plus de journées..... Il est apprenti couvreur, et on ne va pas sur les toits par ces gelées.....”

Madame de Villeraye écoutait, regardait, et son cœur se remplissait de compassion. Elle admirait le courage du pauvre peuple, qui souffre tant et se plaint si peu ; et pour mieux témoigner de sa bienveillance, elle faisait quelques caresses aux enfants, qui s'étaient levés pour la voir et la contemplaient avec surprise. Tout-à-coup, la petite fille appuya son visage sur la main qui la caressait, et se mit à pleurer.

— Qu'as-tu ? lui dit doucement madame de Villeraye ; réponds, petite enfant, qu'as-tu ? ”

Elle s'était baissée, et répétait ses instances.

L'enfant se décida enfin, et, tout bas, elle dit :

— Un peu de pain pour mon frère et pour moi : nous avons si faim !

— Faim ! ô Dieu ! est-ce possible ? s'écria madame de Villeraye. Vite, allez chercher du pain, du lait, de la viande... ”

Elle tendit une pièce d'or au fils aîné. La mère essuya ses larmes et dit avec expression : — C'est le bon Dieu qui vous envoie, Madame ; nous n'avons pas mangé de-puis hier à midi.

— Et ce pauvre malade ?

— J'ai un peu de panade que j'ai gardée pour lui ; mais elle est froide, et nous n'avons point de feu.

— Rapportez un fagot, un charbon n'importe ! ”

Le jeune garçon obéit, et descendit promptement. Les larmes de l'enfant avaient fondu la glace : madame de Villeraie osa demander, et la pauvre femme osa répondre. Elle fit le récit de ses malheurs ; c'était l'histoire ordinaire de l'ouvrier que la maladie et le chômage réduisent si promptement aux extrémités de la misère, et, pour la première fois, madame de Villeraie pénétra dans la vie du pauvre : elle put apprécier ce bien être précaire, acheté par tant de sueurs, auquel succèdent si vite le dénuement et les privations, et elle se dit à elle-même : — Mais la moindre de nos fantaisies nourrirait, habillerait ces malheureux ! ”

Louis, le fils aîné, revint ; il apportait un fagot, du pain, du lait et un peu de bouillon. Le fagot fut jeté dans l'âtre et pétilla aussitôt ; les enfants tendirent leurs petites mains rougies vers la flamme brillante, pendant que leur mère leur coupait du pain. La malade presque défaillante faite de nourriture, buvait le bouillon que madame de Villeraie lui présentait, et en même temps qu'il semblait puiser la vie dans ce breuvage, elle aussi sentait une sève nouvelle et plus généreuse réchauffé son cœur. Elle se rassit auprès du feu ; la mère de famille portait des regards ravis sur ses enfants nourris et réchauffés, et sur son mari qu'elle voyait déjà guéri ; mais elle ne pouvait exprimer sa reconnaissance : les larmes étouffaient sa voix et parlaient pour elle.

— Ne vous troublez pas, ma chère dame, lui dit avec bonté madame de Villeraie ; vous ne manquerez plus de rien ; je vous enverrai un matelas, des couvertures, des vêtements pour vous et pour vos enfants, et, jusqu'à ce que votre mari ait repris son travail, je fournirai à tous vos besoins.”

Tout en parlant, les yeux de madame de Villeraie étaient tombés sur le livre que Louis lisait lorsqu'elle était entrée. C'était un petit volume, simplement relié ; elle l'ouvrit, le titre portait ; *Cinquante proverbes*, par Eugène de Margerie : mais au dessus du titre elle vit les mots suivants, écrits d'une main élégante et ferme :

A LOUIS DESPORTES,
SOUVENIR DE SON AMI
ARMAND DE VILLERAYE.

PRIER POUR LUI.

Elle n'en pouvait croire ses yeux ; pâle, les mains tremblantes, elle tenait le livre, regardait ces caractères connus, ce nom chéri, et se demandait comment elle trouvait dans cette pauvre mansarde un si précieux souvenir. Enfin, maîtrisant un peu son émotion, elle dit à Louis :

— D'où tenez-vous ce livre ?

— C'est un monsieur qui me l'a donné, au Patronage où je vais tous les soirs.

— Le Patronage ?

— Explique-toi, Louis, explique à madame ce que c'est que le Patronage.

— Eh bien ! dit l'enfant en rougissant et en parlant vite, c'est un endroit où l'on nous rassemble, le soir et le dimanche, nous autres garçons, pour nous instruire et nous amuser. Il y a des messieurs qui nous donnent des leçons de lecture, d'écriture, de tout, quoi ! pendant la semaine, et le dimanche ils nous mènent à la messe, puis ils jouent aux barres et aux dominos avec nous.

— Et le monsieur qui vous a donné ce livre venait au Patronage ? demanda la pauvre mère avec des larmes dans la voix.

— Je crois bien ! je le connaissais depuis longtemps : il venait d'abord tous les quinze jours seulement, le dimanche, avec un de ses amis qui le mettait au courant ; il portait un uniforme...

— Lequel ?

— Celui de l'École Polytechnique, bleu, avec un chapeau et l'épée au côté ; puis il vint tous les jours : il portait un autre uniforme...

— Celui d'artilleur, avec la fourragère d'or, dit le père du fond de son lit ; j'ai vu une fois ce bon monsieur.

— Et il vous donnait des leçons, Louis ?

— Oui, madame, il m'a appris à compter ; je sais les quatre règles ; il m'a instruit aussi pour ma première communion... Oh ! c'était un bon monsieur, et il priait à l'église ! il fallait voir cela ! On nous a dit qu'il était mort en Grinée ; cela nous a fait bien de la peine... On a dit le *de Profundis* pour lui ; nous avons tous pleuré... il m'avait donné ce livre avant de partir..."

Madame de Villeraye pleurait ; la pauvre femme Desportes lui dit doucement, car son instinct maternel devinait presque la plaie qu'elle allait toucher :

—Peut-être connaissiez-vous ce bon jeune homme, Madame ?

—Hélas ! c'était mon fils ! ” s'écria-t-elle.

Les larmes reconnaissantes de l'autre mère répondirent à ses pleurs.

—Il a fait tant de bien à notre Louis dit-elle ; il nous en parlait toujours, et je connaissais M. Armand sans l'avoir jamais vu.”

Madame de Villeraye lui serra la main :—J'aurai soin de votre fils, lui dit-elle : c'est un legs que le mien me fait.”

IV

Rentrée chez elle, elle courut s'enfermer dans sa chambre, prit le portrait et le couvrit de baisers. Cette révélation inattendue venait de donner un nouveau sens à ce visage, d'une beauté à la fois ascétique et virile. La mère y lut clairement ce qu'elle n'avait fait qu'entrevoir jadis, les trois vertus du christianisme : la charité ardente, l'austère chasteté, l'humilité profonde, gravées en caractères si touchants et si nobles sur les traits de son fils. Lorsqu'il vivait, elle savait qu'il avait des principes solides, une âme religieuse ; mais elle avait ignoré elle n'avait pas su pénétrer, sous le voile modeste dont il les couvrait, les œuvres chrétiennes dont Armand nourrissait sa foi. Il semblait que de l'autre vie son fils lui eût révélé ses secrets, et qu'il l'invitât à chercher sa consolation là où il avait trouvé sa force et sa vertu. Elle s'expliquait mieux alors son fils : elle l'avait vu timide dans les salons, elle l'avait vu héroïque sous le feu des batteries russes. Sa charité humble et vive faisait le lien et révélait les nuances de son caractère.

Madame de Villeraye fut fidèle à la voix puissante et douce qui lui parlait d'entre les morts. Ces pauvres que son fils semblait lui léguer, elle les accepta, elle s'y dévoua, et elle pleure encore l'époux et le fils bien-aimés qu'elle a perdus, l'espérance et la charité, ces bonheurs de la terre, dont le ciel nous fait une vertu !

MADAME BOURDON.

FIN.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr.,
L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien.
CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE,
Épicié-tenant la Maison Ira Gould & Fils,
Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ,
ST JEAN-DE-MATHA,
Représentant du Comté de Joliette au
Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation *par excellence* pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.
St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,
MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

10 Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur *primitive*. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus *blonds* comme dans le temps de ma première jeunesse.

20 Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux *tiennent* mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se mit à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrêta de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

30 En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER.
St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.



IL PRÉFÉRERAIT SE PASSER DE PAIN, S
 PALAIS EPISCOPAL, MARQUETTE, MICH., 7 NOV. 1892.
 La Revue J. Kossobol, de Marquette, écrit: "J'ai
 beaucoup souffert et quand je me suis remis à
 être pris par une attaque nerveuse, je jetai une
 dose du tonique Nerveux du Père-Koenig et de suite
 je me sens soulagé. J'y eus beaucoup de succès,
 mais me l'assure de plein que de ce tonique remède."

PREJUGE, MAIS CONVAINCU.

NEWARK, N. J., COX, M. 1130.
 C'était avec un certain préjugé que je faisais usage
 du tonique Nerveux du Père-Koenig, mais j'ai
 tellement de bien que je ne puis me l'estimer et
 remercie cordialement l'auteur. Si vous le voulez,
 je puis maintenant dormir. Depuis la terrible ex-
 strophie de Johnstown, où j'ai perdu cinq membres de
 ma famille, j'ai toujours été en proie à des accès
 douloureux que je ne suis plus en mesure de
 faire sans danger, depuis quelques jours de votre tonique,
 je me sens revivre à la santé.

Boite 537.
 R. CUNZ, Pasteur.

GRATIS — Un litre d'essai par les maladies
 Nerveuses envoie gratis: en et à
 toute adresse, et les maladies nerveuses
 peuvent aussi obtenir le remède sans rien payer.

Ce remède est préparé par le Rév. Pasteur Koenig,
 de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuelle-
 ment préparé sous sa direction par le

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
 A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.
 Au Canada, par SANDER & Co., London, Ont.;
 E. LEONARD, Montréal, Que.; LA ROCHE & Cie, Québec.

LE COUVEN'T.

Abonnez vos jeunes filles à cette petite revue. 25 ct. par année!
 S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

Traité classique d'Economie Politique

PAR F.-A. BAILLAIRGÉ

— (0) —

320 PAGES, BELLE RELIURE, L'EXEMPLAIRE 75 CENTIMS
 — En vente au College Joliette. —

Achetez la LITTÉRATURE AU CANADA EN 1890. Broché, 50 centims
 relié 60 centims. Franc de port. Hâtez-vous, car on n'a imprimé que
 620 exemplaires. Adressez-vous au directeur de la FAMILLE.

L'ÉTUDIANT

Abonnez-vous à L'ÉTUDIANT. Il traite particulièrement des questions
 actuelles. S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

PRIERE DU SOIR EN COMMUN

“ÉTUDE”

OFFERTE A MM. LES CURÉS ET MISSIONNAIRES

PAR LE PROMOTEUR

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR, QUÉBEC

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adres-
 ser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour
 les images (Cachets de l'Association) et pour
 cette “Étude.”